

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

JUILLET - AOUT 2019

animations
concerts
spectacles
soirées à thèmes

GUIDE DE L'ÉTÉ
en pages intérieures

LES
RENDEZ-VOUS
DE L'ÉTÉ

**POURQUOI VOTRE MENSUEL
VA S'INTERROMPRE ?**
rendez-vous page 3



INFOS LOCALES

Pages 4-5



ELECTIONS

Page 6



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Page 7



INFOS DU JIS

Page 8



VIE ASSOCIATIVE

Page 9



EDUCATION - JEUNESSE

Page 10



TRANSPORTS

Page 11



GUIDE DE L'ÉTÉ

Pages 12-13



NOUVELLES TECHNOLOGIES

Page 14



SOCIAL

Page 15



TRAVAUX

Pages 16-17



LA CRAU AUTREFOIS

Page 23



Pourquoi le mensuel municipal va-t-il s'interrompre ?

En 2020, vraisemblablement au cours du mois de mars (dates restant en attente de confirmation par arrêté ministériel), se tiendront les élections municipales permettant de désigner le Maire de notre Commune pour les six prochaines années (2020-2026).

Dans ce cadre, à compter du 1^{er} septembre 2019, s'ouvrira une période où le Code Electoral interdit toute campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion de notre collectivité, notamment au travers de son magazine mensuel. Cette mesure est destinée à ne pas offrir un avantage au Maire en place dit Maire « sortant », candidat à sa réélection, vis-à-vis de ses concurrents.

Ainsi, dans le jargon juridique, on dit de cette période qu'elle est « contentieuse ». C'est-à-dire qu'à l'initiative de candidats en lice s'estimant floués, l'utilisation de supports de communication municipaux, comme notre bulletin, peut faire l'objet de recours électoraux liés à la nature de son contenu, auprès du juge administratif qui est très vigilant.

A cet effet, pour ces motifs d'une part, mais surtout dans un souci de transparence et d'équité entre les différents concurrents à l'élection d'autre part, la parution de la revue municipale sera interrompue.

Cette édition estivale est donc la dernière, avant sa reprise par la nouvelle équipe élue à l'issue du scrutin. Bien évidemment, vous pourrez continuer de prendre connaissance de l'ensemble des informations à vocation administrative ou relatives à l'actualité communale sur la page Facebook, le site Internet, ou directement auprès des services de la Ville.



Les travaux engagés sur la commune suivent leur cours normal. Il s'agit principalement du Parc des Sports Palazy et de l'agrandissement du Parc du Béal.

D'autres, poursuivent leur phase d'études préalables et démarreront prochainement, comme les pistes cyclables routes de Pierrefeu et d'Hyères dite montée de la Colette, l'extension de l'école Jean Aicard, l'enfouissement du réseau d'éclairage public et le chantier de requalification de l'avenue Jean Monnet, et la réfection de l'église de La Moutonne.

Les délais incompressibles des procédures administratives nécessaires pour leur mise en oeuvre ne satisfont pas toujours notre impatience, mais le cap est tenu.

Quant aux vacances d'été, les grandes vacances comme le disent nos enfants qui les attendent avec impatience, elles sont en point de mire. Les parents les apprécient tout autant, tant le rythme et la météo de cette saison génèrent leur lot de légèreté et d'insouciance.

L'été qui se pointe à La Crau, c'est aussi chaque année la promesse d'un certain art de vivre dans un climat de quiétude apaisant. C'est également la garantie de pouvoir profiter d'un programme événementiel attrayant, que vous pouvez retrouver au travers de notre guide de l'été inséré en pages intérieures.

Dans un état d'esprit collectif remarquable, les services municipaux, l'association des commerçants « les Vitrites de la Crau », le J.I.S., le Comité Officiel des Fêtes, et l'Association « Prise de Fêtes », tous, ont concouru à son élaboration, poursuivant un seul but, celui d'apporter des moments simples de plaisir et de bien être aux Crauroises et aux Craurois.

Christian SIMON

Maire de La Crau

Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur



TRANSPORT FERROVIAIRE

Concertation publique pour les aménagements des phases 1 et 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA)

A compter du 12 juin 2019, SNCF Réseau propose à la concertation publique les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA qui visent à améliorer les déplacements quotidiens au sein des aires métropolitaines de Marseille, Toulon et Nice.

Jusqu'au 18 octobre, chacun peut s'informer et donner son point de vue sur les variantes d'aménagements proposées :

✓ sur le site internet :

www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

✓ par courrier, à l'adresse : SNCF Réseau, Mission Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur - Les Docks - Atrium10.4 - 10, Place de la Joliette - BP 85404 - 13567 Marseille Cedex 02

✓ sur le registre disponible en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture (du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h)

Vous êtes également invités à venir vous informer, poser des questions, échanger avec le maître d'ouvrage et faire part de votre avis, à l'occasion de la permanence qui aura lieu :

la matinée du vendredi 12 juillet 2019, en Mairie de La Crau.

Pour faciliter l'organisation logistique de ces rencontres et en connaître les horaires précis, merci de vous inscrire en utilisant l'un de ces moyens :

✓ via l'adresse internet : <http://k6.re/GWna2>

✓ en téléphonant au 04.42.54.80.10

✓ en envoyant un mail à CONTACT-PACA@reseau.sncf.fr

Rappel des principaux aménagements prévus dans les phases 1 et 2 du projet de LNPCA

Pour le département du Var, il s'agit notamment de :

✓ supprimer les croisements de trains pénalisants à la bifurcation de La Pauline vers Hyères,

✓ adapter la gare et les voies à La Pauline,

✓ créer des voies en gare à l'ouest de Toulon/Ollioules/Bandol

Des aménagements sont également prévus dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes afin de désaturer les nœuds ferroviaires des aires urbaines de Marseille, Cannes et Nice.

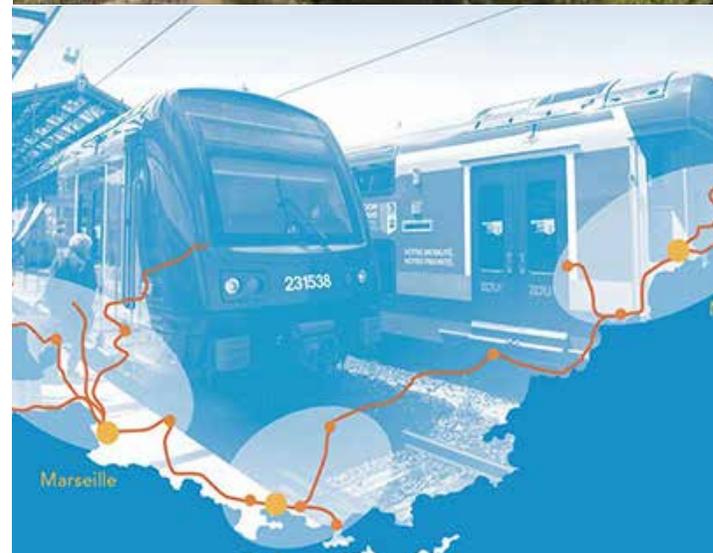
La réalisation de ces aménagements permettra d'améliorer le service ferroviaire dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'augmenter le nombre et les dessertes des trains du quotidien :

✓ doublement du nombre de TER sur l'aire toulonnaise et dans les Alpes-Maritimes ;

✓ nouvelles liaisons directes et plus rapides entre Toulon, la gare de Vitrolles-aéroport et Miramas,

✓ diminution des temps de parcours de 15 minutes pour 20 000 trains chaque année ;

✓ passage de 16 à 23 TER par heure et par sens sur l'aire marseillaise.



OFFICE DE TOURISME

Horaires d'été et billetterie

Pour la période de Juillet/Août, les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme seront les suivants :

de 9h à 12h et de 13h à 16h45, tous les jours, du lundi au samedi.

Nous vous rappelons que l'Office de Tourisme propose également toute l'année une billetterie « Loisirs » permettant d'accéder à des activités culturelles, sportives et touristiques. Ainsi, pour la saison estivale, vous trouverez notamment à la vente :

- ✓ des « packs » de traversée avec vélo ou des billets de traversée simple vers l'île de Porquerolles, au départ de la Tour Fondue
- ✓ des prestations « loisirs », telles que baptêmes de plongée, circuit des îles, packs « Coucher de soleil en mer » et « Les Iles d'Or sur un vieux gréement », etc.
- ✓ des visites guidées, telles que la découverte des Salins d'Hyères ou de la vieille ville d'Hyères, de même que des visites à thème (Parcours dans le maquis, Histoire du sel...).

+ d'Infos

Pour rappel, l'Office de Tourisme est situé sur le Parking Marchal de Lattre de Tassigny et ses coordonnées de contact sont :

- ✓ **Tel** : 04.94.66.14.48
- ✓ **Mail** : tourisme@villedelacrau.fr
- ✓ **Une page Facebook** est également à votre disposition : La Crau - Office Intercommunal de T.P.M.

COLLECTE DE SANG

Une collecte de sang aura lieu au mois de juillet, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric.

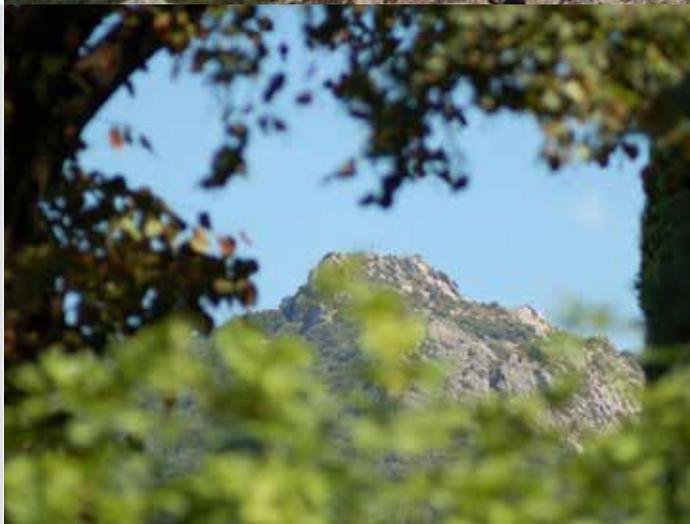
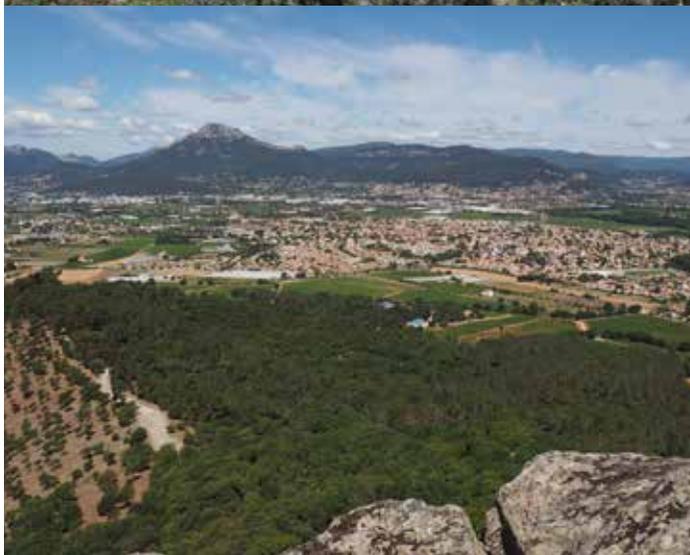
Notez bien la date :

Mardi 23 juillet 2019, de 15h à 19h30

Il est important de rester mobilisé, même en été !

Renseignements auprès de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

- ✓ **Tel** : 06.21.89.80.91 (M. VAINGUER)
- ✓ **Email** : adsblacrau83@gmail.com
- ✓ **Site** : <http://sites.google.com/site/adsblacrau>



INFOS LOCALES

URBANISME

RAPPEL : Révision du Plan Local d'Urbanisme et du Règlement Local de Publicité

Par délibération du 9 novembre 2017, le Conseil Municipal de La Crau a décidé de mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Règlement Local de Publicité (RLP). Ces procédures sont à ce jour poursuivies par la Métropole, désormais compétente.

Toutes les informations sont disponibles aussi bien à l'Hôtel de la Métropole (107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536 - 83041 TOULON Cedex 09) qu'en Mairie de La Crau (Service Urbanisme – 2^{ème} étage). Le personnel communal étant informé de l'état d'avancement de chaque procédure, cette seconde option est à privilégier.

Au titre de la concertation publique, toutes les correspondances, observations, suggestions et questions, relatives au PLU ou au RLP peuvent être adressées à la Métropole TPM. Toutefois, pour des raisons d'ordre pratique, nous vous invitons à transmettre directement vos demandes à la Mairie de La Crau, qui assurera la liaison avec la Métropole.

Dès à présent, des documents sont disponibles pour ces deux procédures :

- ✓ à l'accueil des Services Techniques/Urbanisme de la Ville (2^{ème} étage de la Mairie)
- ✓ sur internet : http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU.html ou <https://metropoletpm.fr> (les délibérations, le porter à connaissance).

Des réunions publiques et une exposition seront organisées prochainement et annoncées par voie de presse ainsi que sur le site et la page Facebook de la Ville.

ELECTIONS EUROPÉENNES : Résultat des votes

Les élections européennes se sont déroulées le 26 mai dernier. Vous trouverez ci-après le détail des résultats de ce scrutin à La Crau.



Christian DAMPENON

Adjoint délégué aux finances,
à la fiscalité, à la commande publique,
à l'Etat Civil
et à l'Administration générale

INSCRITS	14 889
VOTANTS	7 690 (soit 51,65% des inscrits)
ABSTENTIONS	7 199
BLANCS	173
NULS	125
EXPRIMÉS	7 393

ont obtenu :

TÊTES DE LISTE	SUFFRAGES	% SUFFRAGES
Manon AUBRY	302	4,08 %
Robert DE PREVOISIN	3	0,06 %
Renaud CAMUS	0	0,00 %
Florie MARIE	18	0,24 %
Nathalie LOISEAU	1 422	19,23 %
Hamada TRAORE	0	0,00 %
Florian PHILIPPOT	63	0,85 %
Audric ALEXANDRE	0	0,00 %
Dominique BOURG	137	1,85 %
Vincent VAUCLIN	0	0,00 %
Jean-Christophe LAGARDE	193	2,61 %
Raphaël GLUCKSMANN	311	4,21 %
Yves GERNIGON	0	0,00 %
Gilles HELGEN	0	0,00 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN	324	4,38 %
Sophie CAILLAUD	0	0,00 %
Thérèse DELFEL	0	0,00 %
Nathalie ARTHAUD	27	0,37 %
Ian BROSSAT	114	1,54 %
François ASSELINEAU	86	1,16 %
Benoît HAMON	138	1,87 %
Nathalie TOMASINI	0	0,00 %
Jordan BARDELLA	2 649	35,83 %

TÊTES DE LISTE	SUFFRAGES	% SUFFRAGES
Cathy CORBET	0	0,00 %
Antonio SANCHEZ	0	0,00 %
Pierre DIEUMEGARD	6	0,08 %
Christophe CHALENCON	0	0,00 %
Francis LALANNE	33	0,45 %
François-Xavier BELLAMY	707	9,56 %
Yannick JADOT	625	8,45 %
Hélène THOUY	222	3,00 %
Olivier BIDOÜ	13	0,18 %
Christian PERSON	0	0,00 %
Nagib AZERGUI	0	0,00 %

A NOTER

Suite à une refonte complète des listes électorales, une nouvelle carte a été envoyée, dans le courant du mois de mai, à l'ensemble des électeurs craurois. **Si vous n'avez pas reçu ce document, malgré votre inscription sur les listes électorales**, vous êtes invités à contacter le Service des Elections pour vérifier d'une part si votre carte n'a pas été retournée en Mairie par les services de La Poste, et d'autre part si vos coordonnées sont bien actualisées.

Infos : Service Elections - 04.94.01.56.80

HOVERTAXI

une start-up crauroise qui décolle !

Romuald FERRIOL est contrôleur aérien de formation. Il est également pilote et instructeur. Après une carrière militaire, ce Craurois s'est lancé dans l'aventure à la fois exaltante et périlleuse de la création d'une start-up. Il est ainsi le co-fondateur d'HOVERTAXI, qui a vu le jour en mai 2018, après 4 années de développement d'un projet tout à fait innovant susceptible de révolutionner le transport urbain et péri-urbain, non pas par voie terrestre, mais dans les airs !...

Concrètement, Romuald et son équipe proposent un concept global permettant de répondre aux problématiques de transports grâce à un nouveau type d'aéronef électrique piloté, un véritable taxi des airs. Outre l'avancée technologique indéniable, cette proposition de déplacement écologique représente à l'évidence une solution d'avenir face aux enjeux environnementaux liés aux trafics conventionnels, ceci d'autant plus que de multiples applications pourraient être envisagées avec notamment :

- ✓ la création de véritables lignes de transport, point à point (liaisons gares/aéroports ou aéroports/centres villes...), voire même la mise en place d'un réseau urbain ou péri-urbain complet au niveau des agglomérations,
- ✓ la création de lignes temporaires pour la couverture de grands événements (les JO 2024 sont notamment en point de mire...),
- ✓ le développement de nouvelles prestations touristiques permettant par exemple le survol éco-responsable de zones protégées,

- ✓ le transport ou la livraison de marchandises.

Parallèlement à la solution de transport, HOVERTAXI propose également un concept de stations au sol réalisées à base de containers modulables et recyclés, servant à la fois de support logistique pour les appareils et d'espace d'accueil du public.

Enfin, la start-up développe un logiciel permettant de digitaliser et de gérer l'espace aérien, et donc de sécuriser tous les déplacements.

Il est vrai qu'à ce jour la réglementation n'autorise pas les vols des engins de type multi-rotor électrique. Romuald travaille donc de manière étroite avec l'Agence Européenne de Sécurité Aérienne et a bon espoir d'aboutir rapidement à l'ouverture de couloirs aériens dédiés. Nous pourrions donc voir dans un futur proche ces drôles de taxis de la start-up crauroise sillonner nos cieux et entrer dans notre quotidien...

À NOTER

HOVERTAXI a été sélectionnée pour participer au grand salon de l'innovation européen, Viva Technology, qui s'est tenu à Paris en mai dernier. A cette occasion, la start-up a particulièrement été remarquée : mise en avant sur les supports de communication du salon, elle a également fait l'objet de multiples sollicitations médiatiques qui lui ont valu un très bel éclairage au niveau à la fois national (presse et chaînes TV), et international avec une parution dans le New York Times et le Washington Post.

+ d'Infos :

- ✓ Mail : contact@hovertaxi.fr
- ✓ Tel : 06.62.55.03.35
- ✓ Site internet : www.hovertaxi.fr



Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat, Foires
et Marchés

LES NOCTURNES

Retrouvez «Les Nocturnes» des Vitrines de La Crau cet été en centre-ville

Du 17 juillet au 7 août, l'association des commerçants « Les Vitrines de La Crau » vous propose des rendez-vous « nocturnes » hebdomadaires, chaque mercredi, en centre-ville de La Crau (Place Victor Hugo et Avenue Lieutenant Jean Toucas). A chaque soirée, son thème et son lot d'animations !... Retenez bien les dates des « Nocturnes de La Crau » :

Mercredi 17 juillet Soirée Espagnole

Repas « Paëlla » avec animation DJ
Tarif : 15 €/repas* (réservation conseillée avant le 10 juillet)

Mercredi 24 juillet Marché nocturne

Artisanat varois, créations et produits locaux
Côté animations : concert du groupe New Day, théâtre avec la Cie La Crau'k en Scène et manège (animations gratuites)

Mercredi 31 juillet Soirée Antillaise

Repas « Poulet coco » avec animation DJ
Tarif : 15 €/repas* (réservation conseillée avant le 24 juillet)

Mercredi 7 août Soirée « Jeux & Enfants »

Nombreuses animations gratuites : concert du groupe Quintessence 83, atelier maquillage, jeux de kermesse, manèges, initiation Zumba avec l'Ecole des Danses

* **Points de vente des tickets repas :**
Boulangerie La Fougassette et Cordonnerie de La Crau

Infos : vitrineslacrau@gmail.com
www.vitrinesdelacrau.com
Facebook et Instagram « Les Vitrines de La Crau »



◀ Romuald FERRIOL est venu présenter HOVERTAXI à Christian SIMON, Maire de La Crau et à Christian LESCURE, Conseiller Municipal délégué au Développement économique

Les infos du



BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia	6,50€
Cinéma Pathé av. 83.....	8,70€
Bowling	4,00€ à 6,00€
Kiddy Parc :	
Entrée Adulte sans manège	4,00€
Entrée Enfant avec manège	17,50€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

RENTRÉE SCOLAIRE

2019/2020

ACCUEILS DE LOISIRS
PÉRISCOLAIRE - MERCREDIS -
VACANCES

**DOSSIER D'INSCRIPTION
ET DE RENOUVELLEMENT**

A RETIRER A L'ACCUEIL DU JIS

**Attention ! Les dossiers d'inscription
et/ou de renouvellement pour les mer-
credis de septembre à octobre sont
à retourner impérativement jusqu'au
VENDREDI 12 JUILLET 2019**



ACCUEILS DE LOISIRS

VACANCES D'ÉTÉ

**DU LUNDI 8 JUILLET
AU VENDREDI 30 AOÛT 2019**

L'été, le JIS propose ses activités aux jeunes de 11 ans et plus (11 ans révolus le premier jour de l'activité).

**Les programmes sont disponibles à l'accueil
du JIS ou téléchargeables sur le site Internet
de l'association www.jis-lacrau.com**

**Les inscriptions sont possibles tout au long
de l'été.**

Stages de voile, séjours, activités et sorties variées,
soirées réservées au + 13 ans



CLOTÛRE DE L'ÉTÉ

Grande soirée festive et animée
Jeudi 29 août de 19h à 23h

Ouverte aux jeunes ayant participé aux activités de
l'été ainsi qu'à leur famille. Participation uniquement
sur inscription. Renseignements au JIS

Saison 2019 / 2020

LE JIS RECRUTE !

Pour les petites vacances et le périscolaire (matin, soir et mercredi).
Titulaire du BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équiva-
lent. Déposez votre C.V et lettre de motivation, à l'accueil du JIS :
« Espace Pluriel » Bd de la République
83260 La Crau
ou par mail à : association@jis-lacrau.com

VIDE GRENIER des jeunes du JIS

Jeudi 11 juillet de 18h à 22h
Piétonnier J. Natte
(le long du Béal)

Action qui permettra de financer un déplacement
des jeunes au Festival du Château de Sollières-Pont
Participation (emplacement de 3 m) : 5 € pour les
adhérents, 10 € pour les non-adhérents.
Infos et inscriptions directement auprès du JIS

ATTENTION

**HORAIRE D'ÉTÉ
DE L'ACCUEIL DU JIS**

**Du lundi 15 juillet
Au vendredi 23 août inclus**

Lundi et samedi fermé
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
ouvert de 13h45 à 18h30

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations
sur le site internet : www.jis-lacrau.com

LA SECTION GÉNÉALOGIE SUR LES TRACES DES SOLDATS CRAUROIS DE LA GRANDE GUERRE

Dans la continuité de la commémoration du centenaire de la Guerre 1914-1918, les membres de la section Généalogie du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) ont entamé un minutieux travail de recherches concernant les soldats craurois tombés au champ de bataille, durant cette Grande Guerre.

Le point de départ de ce travail est la liste des 116 noms gravés sur le Monument aux Morts du Cimetière Central. L'objectif est, à terme, non seulement de retracer une véritable biographie détaillant le parcours à la fois civil et militaire, les conditions de décès..., pour chacun de ces soldats « Morts pour la France », mais aussi de compiler le fruit de ces recherches dans un recueil à visée pédagogique pour les élèves craurois, qui pourrait également être consulté par tous en Mairie et à la Bibliothèque.

Afin de mener au mieux ces multiples enquêtes, les « généalogistes » craurois comptent bien exploiter les différentes ressources à leur disposition : sites internet spécialisés (tels ceux des archives départementales en matière d'actes d'état-civil, ou encore « Mémoire des Hommes » pour les renseignements d'ordre militaire), archives municipales et même relevés des inscriptions sur les pierres tombales. L'idéal serait de retrouver également des descendants de ces Poilus ou des membres de vieilles familles crauroises possédant des archives de l'époque, et plus particulièrement des photos qui permettraient ainsi de mettre un visage sur chaque nom...



Appel aux contributeurs

Les bénévoles de la section Généalogie lancent donc un appel à toutes celles et ceux qui seraient susceptibles d'être concernés et de détenir de tels documents. Votre contribution serait précieuse et ferait grandement avancer les recherches entreprises. N'hésitez pas en ce sens à contacter le responsable de la section, Jean-Yves CHAPERON, au 06.89.93.01.53.



Anne-Marie METAL
Adjointe déléguée au sport
et à la vie associative

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS : MISE À JOUR AVANT RÉÉDITION

Une actualisation de l'annuaire des associations est en cours. Les responsables d'associations doivent se manifester au plus tôt auprès du Service Vie Associative, pour communiquer toutes les informations éventuelles de mise à jour : demande d'insertion pour les nouvelles associations ou de suppression, modification des coordonnées ou des personnes «contact», etc. Nous vous rappelons que l'annuaire des associations n'est édité qu'une seule fois par an, à l'occasion du Forum des Associations. Il est donc important de signaler tout changement dès à présent. Aucune modification ne pourra ensuite être effectuée avant l'édition de l'année prochaine...

Infos : Service Vie Associative - 04.94.01.56.86





Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires



Anne-Marie METAL
Adjointe déléguée au sport
et à la vie associative



Michèle DAZIANO
Conseillère Municipale déléguée à
l'Enfance et la Jeunesse

MISE EN PLACE D'UN « PORTAIL FAMILLE » POUR LA GESTION EN LIGNE DES ACTIVITÉS ENFANCE & JEUNESSE

Faciliter et simplifier les démarches des Crauroises et des Craurois concernant les prestations Enfance & Jeunesse proposées sur la commune, tel est l'objectif de la mise en place du nouveau « Portail Famille », accessible en ligne sur le site officiel de la ville :

www.villedelacrau.fr depuis le mois de Juin.

Harmoniser les démarches pour les familles

D'une part, la Mairie traite les inscriptions des enfants aux écoles maternelles et élémentaires, à la restauration scolaire, aux écoles de sports et à l'accueil de loisirs communal d'été (pour les enfants de 3 à 10 ans).

D'autre part, l'association Jeunesse Inter Services (JIS) organise, pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires, les activités d'accueils périscolaires (avant et après la classe), l'accueil du mercredi et les accueils de loisirs des petites vacances.

Le « Portail Famille » permet aux parents qui auront déjà effectué les démarches d'inscription auprès des services communaux ou auprès du JIS, de consulter leur Fiche famille, d'adresser des documents complémentaires et surtout, de régler leurs factures en ligne. Cependant, et dans un premier temps, l'accès au portail famille ne permet pas aux parents, d'inscrire directement un enfant, de modifier la fiche famille ou les réservations en cours.

Comment accéder au Portail ?

Seules les familles dont un enfant est déjà inscrit, soit auprès des services communaux, soit auprès du JIS, peuvent créer leur compte sur le portail famille. Pour cela, elles doivent accéder à la plateforme en utilisant le lien mis en ligne sur le site officiel de la ville : **www.villedelacrau.fr** (le lien apparaît à la fois sur la page d'accueil et dans la rubrique « Démarches Enfance/Jeunesse ») et s'identifier avec leur adresse mail et un mot de passe qu'elles auront reçu préalablement. Pour les nouveaux arrivants et les premières inscriptions, il convient au préalable de se rapprocher soit du service Education/Jeunesse, soit du JIS.

Proposition d'un nouveau mode de paiement en ligne

Tous les services et activités de la Mairie et du JIS (accueils de loisirs, restauration scolaire, activités périscolaires, écoles municipales de sports) pourront faire l'objet d'un paiement sécurisé en ligne via le « Portail Famille ». Les autres modes de règlement restent évidemment possibles, à savoir le paiement direct au guichet et le paiement par prélèvement automatique. Attention toutefois pour ce point particulier du prélèvement automatique ! Ce mode de paiement n'est possible que pour la restauration scolaire et l'accueil périscolaire. De plus, si votre enfant est inscrit à la fois au service de restauration scolaire

ET à l'accueil périscolaire, le choix du prélèvement automatique pour l'un entraînera d'office le prélèvement automatique pour l'autre... Enfin, le prélèvement ne pourra s'effectuer que sur un seul compte bancaire, puisqu'un seul et même RIB sera pris en compte par la Mairie et par le JIS.

Contacts

Pour toute question relative à la mise en place de ce « Portail Familles », vous pouvez contacter, en fonction des prestations :

- ✓ le Service Education/Jeunesse de la Mairie au 04.94.01.56.80
- ✓ l'association Jeunesse Inter Services (JIS) au 04.94.57.81.94



À NOTER

Ecoles municipales de sports : du nouveau pour la rentrée !

Une école municipale de pétanque et de jeu provençal sera proposée aux jeunes craurois, dès le mois de septembre. Celle-ci sera encadrée par le célèbre Champion du Monde de pétanque, Henri LACROIX qui prodiguera ses conseils aux enfants et leur enseignera les règles et la pratique de ces deux disciplines boulistes, avec l'assistance des bénévoles de la « Boule Fleurie Crauroise ».

Toutes les infos relatives aux écoles municipales de sports seront disponibles lors du Forum des Associations, le samedi 7 septembre 2019.

TRANSPORTS SCOLAIRES : Modalités d'inscription et de renouvellement des titres

Vous trouverez ci-après le détail actualisé des différentes formalités, en fonction du type d'établissement scolaire fréquenté par votre enfant :

✓ Ecoles maternelles et élémentaires

Le transport scolaire est gratuit pour les enfants craurois fréquentant les écoles maternelles et élémentaires. Les démarches relatives à l'inscription et au renouvellement d'inscription sont à effectuer auprès du Service Jeunesse situé à la Mairie Annexe de La Crau (15, Boulevard de la République).

Attention ! L'inscription est obligatoirement à renouveler pour chaque année scolaire, même si la carte de l'enfant n'a pas atteint sa date de fin de validité.

Les documents à fournir sont :

- un formulaire d'inscription à retirer directement en Mairie Annexe,
- une photo d'identité de l'enfant (pour une 1^{ère} demande).

✓ Collège du Fenouillet

Le dossier d'inscription ou de renouvellement d'inscription peut être retiré auprès du Service Jeunesse et Sport qui peut également vous renseigner sur les circuits et horaires. Toutefois, l'accès au transport scolaire pour les collégiens nécessitant un abonnement, le dépôt du dossier et le règlement de l'abonnement (15 euros) doivent être effectués directement auprès du Réseau Mistral.

✓ Lycéens et étudiants

Les lycéens et étudiants souhaitant bénéficier du transport scolaire doivent également souscrire un abonnement annuel. Le dossier d'inscription peut être retiré en Mairie Annexe, mais il doit ensuite être finalisé auprès du Réseau Mistral.

INFOS UTILES

✓ Service Jeunesse

Mairie Annexe de La Crau - 15, Boulevard de la République
Tel : 04.94.01.56.80

✓ Agence de Hyères du Réseau Mistral

Rotonde du Park Hôtel - Avenue de Belgique (dans les locaux de l'Office de Tourisme)

Horaires : lundi de 13h30 à 16h45 et du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h45

✓ Agence mobile du Réseau Mistral

Présence une fois par mois à La Crau, le mercredi matin de 8h30 à 11h45

Rue Aspirant François Philippe (près de La Poste)

✓ Contacts Réseau Mistral

Tel : 04.94.03.87.03

Site internet : www.reseaumistral.com



TRANSPORTS



Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires

RAPPEL : LA LIGNE APPEL BUS 49 EST À VOTRE DISPOSITION

Un minibus en attente à l'arrêt « Hôtel de Ville » assure la desserte de 48 arrêts sur l'ensemble de la commune, du centre-ville à la Gare et du secteur de Maraval à celui de La Moutonne.

Ce service fonctionne :

- ✓ à la demande et uniquement sur réservation,
- ✓ en période scolaire, du lundi au vendredi de 6h30 à 19h40,
- ✓ en périodes de vacances scolaires, du lundi au samedi de 8h50 à 17h40.

Pour réserver son déplacement sur les arrêts desservis, vous devez :

- ✓ soit vous connecter sur le site : www.reseaumistral.com
 - ✓ soit téléphoner au 04.94.03.87.03, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h.
- Toute réservation doit impérativement être effectuée au moins 1h avant le déplacement.

À NOTER

La Ligne Appel Bus 49 dessert le Cimetière de la Bastidette. Si vous ne bénéficiez pas d'un moyen de locomotion et que vous souhaitez vous y rendre, n'hésitez pas à réserver votre déplacement auprès du Réseau Mistral.

MANIFESTATIONS ESTIVALES



Gérard DELPIANO
Conseiller Municipal
délégué à l'Événementiel



Hervé CILIA
Conseiller Municipal
délégué à la Culture



Vive l'été !

Cette année encore, l'été sera forcément chaud et festif à La Crau !

Concerts et spectacles gratuits, repas à thème conviviaux, feux d'artifice, mais aussi grands concours de boules et de nombreuses animations vous seront proposés tout au long des mois de Juillet et d'Août.

N'oubliez pas également vos marchés hebdomadaires à La Crau et à La Moutonne, de même que « Les Nocturnes » des Vitrines de La Crau qui animeront vos soirées du mercredi, en centre-ville.

Voici un aperçu des temps forts de cette programmation estivale 2019. Vous en retrouverez tous les détails dans le guide joint en supplément.

Nous vous souhaitons bien évidemment un très bel été à toutes et à tous !

LES
RENDEZ-VOUS
DE L'ÉTÉ



MANIFESTATIONS ESTIVALES



DES CONCERTS

Michaël JONES «Au tour de»

Vendredi 12 juillet



LADY AMY - Tribute to Amy Winehouse

Vendredi 26 juillet



UNDER THE GROOVE

Vendredi 30 août

DES SPECTACLES



« Permis d'imiter », spectacle humour de l'imitatrice Sandrine ALEXI

Vendredi 5 juillet



Var Matin, La Tournée

Avec l'humoriste Marco PAOLO, l'imitateur Erick BAERT, Frank CASTELLANO des « Chœurs du Sud » et la célèbre chanteuse jazzy Liane FOLY
Samedi 20 juillet



Grande Finale de la tournée estivale Route 83

Proposée et animée par Michel MITRAN, avec l'imitateur Bruno BONIFACE, le « Ladyva International Show » et le groupe Fiesta Latina
Samedi 17 août



DU SPORT BOULISTE !

3^{ème} National La Crau - Var Matin au Jeu Provençal

Du 3 au 5 août

Des concours de boules

Tout l'été, à La Crau et à La Moutonne



DES REPAS À THÈME

Lasagnes, soupe au pistou, pâtes aux gambas, paëlla royale... Avec le Comité Officiel des Fêtes de La Crau et le Comité d'Animation Moutonnais

Dernière minute ! Soirée Gipsy à La Moutonne le samedi 31 août à 20h avec repas Paëlla Royale (tarif 25€)

SANS OUBLIER...

Les feux d'artifice

À La Moutonne (Stade de l'Estagnol),
dimanche 11 août

À La Crau (Parc du Béal),
jeudi 22 août



La Fête de La Crau

Du 4 au 8 juillet



Les Nocturnes

avec « Les Vitrites de La Crau »

Les mercredis du 17 juillet au 7 août
(soirées à thème en centre-ville : repas, marché de créateurs, animations, concerts...)



La Fête de La Moutonne

Du 8 au 12 août



La Fête de la Libération

Jeudi 22 août



ET TOUJOURS...

Les Marchés hebdomadaires

À La Crau, le mercredi et le dimanche matin
À La Moutonne, le samedi matin



Julien DIAMANT

Conseiller Municipal délégué
au Parc de matériel administratif,
au mobilier, à l'informatique,
et aux nouvelles technologies

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE CONTINUE ET MÊME S'ACCÉLÈRE A LA CRAU

Depuis notre dernier point paru dans notre mensuel de Janvier 2019, les travaux se sont accélérés sur le territoire communal.

Au 23 avril 2019, le nombre de logements éligibles était de 4 713 (soit 1 229 logements de plus qu'en décembre 2018). Ces logements bénéficient d'ores et déjà d'un raccordement au Très Haut Débit Internet.

Les travaux de déploiement se poursuivent donc, quartier après quartier, pour que l'ensemble des 9 724 foyers craurois soient éligibles à la Fibre d'ici fin 2020. Tous les habitants et professionnels de la ville pourront alors profiter de la vitesse et de la performance de cette technologie et bénéficier de services numériques complets et innovants, sous réserve de la souscription d'un abonnement auprès **de l'opérateur commercial de leur choix déclaré sur la commune**.

Comment équiper son logement ?

✓ Le raccordement des logements individuels

Il est réalisé après abonnement auprès d'un opérateur commercial, fournisseur d'accès internet présent sur le réseau, à partir d'un boîtier situé dans la rue et posé par l'opérateur aménageur de l'infrastructure (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique historique (soit en souterrain, soit en aérien). Les frais de mise en service sont peu élevés (de l'ordre de 20 euros) sauf si des travaux particuliers d'aménagement s'avèrent nécessaires sur la partie privative de l'habitation

(par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont alors à la charge du propriétaire des lieux.

✓ Pour l'habitat collectif (*copropriété ou bailleur, pour les logements supérieurs à 3 habitations*). Une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes.

Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur aménageur, cela ne coûte rien aux habitants. **Sans ces conventionnements, SFR ne pourra pas déployer les infrastructures** au sein des colonnes montantes des immeubles ou dans les lotissements privés, il faut donc que l'ensemble des propriétaires ou syndics s'en occupent en prenant contact directement par mail auprès de la société ERT (partenaire SFR) :

c.bernard@ert-technologies.fr

A cette date, 80% de l'habitat collectif de la commune à La Crau ont signé cette convention.

Contacts utiles

Pour vérifier l'éligibilité de son foyer :

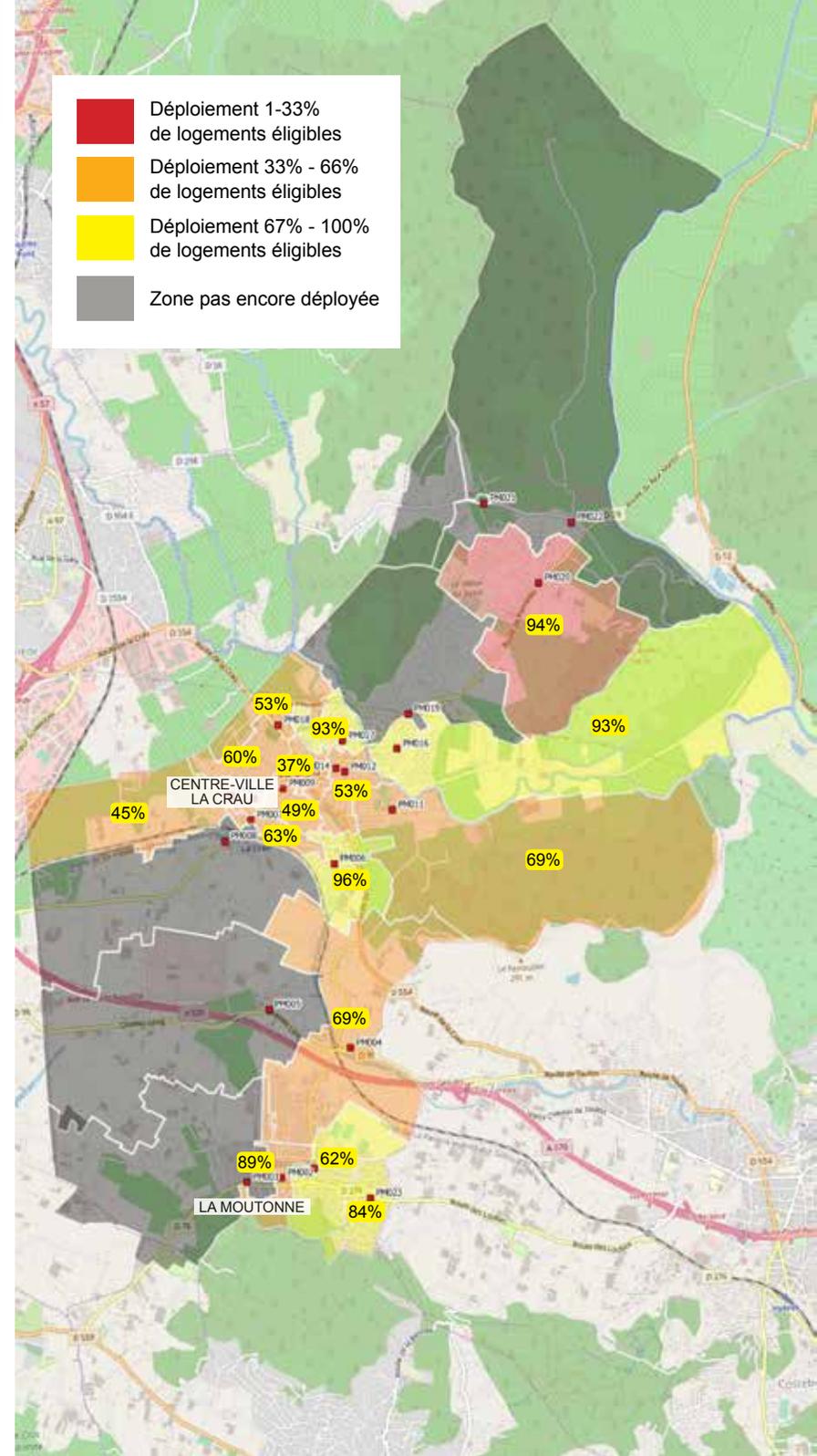
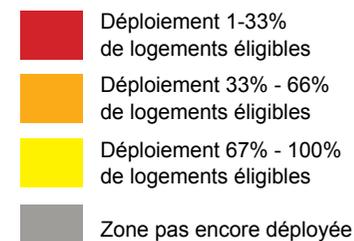
✓ Sur le web : <http://www.sfr.fr/box-internet/la-Fibre-chez-vous/#> en saisissant votre adresse ou numéro de téléphone.

Pour souscrire à une convention pour l'habitat collectif :

✓ Par mail : Chantal BERNARD - Société ERT (partenaire SFR) / c.bernard@ert-technologies.fr

Pour en savoir plus sur l'univers de la Fibre (Éligibilité, réglementaire, la fibre c'est quoi, le conventionnement,...) :

✓ Sur le web : <https://www.lafibresfr.fr/>



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CCAS

Voici les prochains rendez-vous et animations prévus par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à destination des Seniors. Les inscriptions seront prises à l'Office de Tourisme à compter du 2 septembre 2019, du lundi au jeudi et le matin uniquement.

ATELIERS « SILVER SURFER »

Tous les jeudis du 19 septembre au 17 octobre inclus

Foyer des Anciens de 9h à 11h30

5 séances d'initiation à l'utilisation d'internet proposées en partenariat avec l'ASEPT PACA

ATELIERS « CRÉATION ARTISTIQUE »

Le vendredi du 20 septembre au 29 novembre

(sauf pendant les vacances de Toussaint) - Foyer des Anciens de 9h à 11h30

8 séances d'art thérapie proposées en partenariat avec le CODES 83

LOTO AU FOYER DES ANCIENS

Vendredi 4 octobre 2019 - 14h

Réservé aux Seniors Craurois uniquement pour tenter de gagner de nombreux bons d'achat dans les commerces de la ville

SEMAINE DE L'ÂGE D'OR DU 7 AU 11 OCTOBRE

DOCUMENTAIRE SUR L'ANDALOUSIE

Lundi 7 octobre - Espace Culturel Jean-Paul Maurric à 14h

REPAS DANSANT

Mardi 8 octobre - Espace Culturel Jean-Paul Maurric à 12h

Participation financière : 15 € pour les Craurois et 18 € pour les non Craurois

SORTIE À THÈME : « La culture de la figue »

Mercredi 9 octobre

Visite des vergers et de la coopérative de Solliès-Pont

Participation financière : 6 €

Départ à 13h40 de l'Office de Tourisme

SORTIE À THÈME : Le Musée de l'Ecole Publique d'Ollioules

Jeudi 10 octobre

Visite du musée et du cœur de ville

Participation financière : 8,5 €

Départ à 13h20 de l'Office de Tourisme

CONFÉRENCE ET ÉCHANGES - Thèmes : « La protection des majeurs et les droits de succession »

Vendredi 11 octobre - Salle des Mariages de la Mairie à 14h30

SORTIE À THÈME : La Fête du Coing de Cotignac

Dimanche 20 octobre

Fête du coing, déjeuner au Château de Nestuby et visite du domaine

Participation financière : 40 € - Départ à 8h de l'Office de Tourisme



Patricia ARNOULD
Adjointe au Maire déléguée à l'emploi, à l'action sociale et aux logements sociaux



Paule MISTRE
Adjointe au Maire déléguée aux seniors (*sorties, séjours, animations, services, CLAS, et maisons de retraites*) et au handicap

À NOTER

Retrouvez le détail de toutes les animations proposées par le CCAS, de septembre à décembre 2019, dans la brochure «Seniors». Elle sera disponible, dans le courant du mois d'août :

- ✓ à l'Accueil de la Mairie
- ✓ au Bureau du CCAS (Mairie Annexe - Boulevard de la République)
- ✓ à la Mairie Annexe de La Moutonne
- ✓ au Foyer des Anciens
- ✓ à l'Office de Tourisme

Vous pourrez également la télécharger sur le site internet de la ville : www.villedelacrau.fr



TRAVAUX



Alain ROQUEBRUN

Adjoint au Maire délégué
aux travaux et entretien
des bâtiments



Paul BRUNETTO

Conseiller Municipal délégué
aux travaux et entretien
de voirie

AVENUE JEAN MONNET - LA MOUTONNE (partie Ouest)

Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication, et de réfection de l'éclairage public ont débuté. Ils devraient s'achever en fin d'année 2019. Des restrictions de la circulation sont à prévoir pendant la durée du chantier.



TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE SERVICE BÂTIMENTS DE LA VILLE

Cabane du Fenouillet

Suite à l'incendie qui l'avait malheureusement détruite, la cabane située au parcours santé du Fenouillet a été entièrement reconstruite et son aménagement intérieur a été effectué par l'équipe du Service Bâtiments. Le local pourra donc être mis à disposition du club de VTT des Cro'Rois Team, comme initialement prévu.



Clôture du Cimetière de la Bastidette



EN PRÉVISION POUR LA RENTRÉE

✓ Sécurisation du Chemin de l'Ubac

Avec création d'un réseau d'éclairage public et création de deux zones à chaussée réduite pour réduire la vitesse

✓ Chemin des Tourraches

Création de trois plateaux traversants, de deux zones à chaussée réduite et d'un ralentisseur afin de réduire la vitesse et de sécuriser la circulation des véhicules.

✓ Rue des Grands Pins

Requalification de la chaussée

✓ Avenue de la Libération

Des travaux de sécurisation de l'avenue seront entrepris avec la modification des espaces de stationnement, la création de chicanes et de deux plateaux traversants (au niveau du carrefour central et de l'intersection avec la Rue des Escudiers).

FINS DE CHANTIERS

Plusieurs grands chantiers sont achevés ou touchent à leur fin.

Requalification de l'Avenue de Limans

Les Crauroises et les Craurois, qu'ils soient piétons, automobilistes, cyclistes ou à trottinette, peuvent désormais circuler en toute sécurité sur une avenue entièrement réaménagée. Seuls les travaux d'aménagement paysager restent à réaliser, avec notamment l'habillage en pierres sèches des jardinières qui va s'étaler sur quasiment une année.



Requalification de la Rue des Ormes, de l'Avenue des Frênes, de l'Impasse du Charme et du début du Chemin du Collet Long

Après les derniers travaux relatifs au réseau de télécommunication, la requalification du secteur est à présent terminée.



Requalification de l'Avenue Lieutenant Jean Toucas

Ce réaménagement de la 2^{ème} portion de l'avenue marque la fin des travaux d'embellissement et de modernisation du centre-ville de La Crau, avec notamment la réfection de la voirie, la pose d'un revêtement anti-bruit et scintillant, l'élargissement des trottoirs, le renouvellement et le renforcement du réseau d'éclairage public, la pose de jardinières suspendues et d'un nouveau mobilier urbain.



LE POINT SUR...

L'AMENAGEMENT DES PISTES CYCLABLES

Sur la RD 29, route de Pierrefeu en direction du Vallon du Soleil

A ce jour, une piste cyclable a été réalisée sur la RD 29 jusqu'à la Rue des Aulnes. Le projet d'extension de cette piste jusqu'au Chemin des Génévriers, permettant l'accès au Vallon du Soleil, est malheureusement retardé. En effet, compte tenu de la création d'une partie de chaussée supplémentaire et de ses conséquences sur l'imperméabilisation des sols, les études réalisées dans le cadre de la Loi sur l'Eau imposent, au préalable, la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales de 400 m³. Une solution est en cours de finalisation et va donc permettre de redémarrer le projet qui, rappelons-le, est porté par le Conseil Départemental en partenariat avec l'antenne métropolitaine de La Crau. Le début des travaux de cette nouvelle portion de piste multifonctions (vélo + piétons) est prévu pour le début de l'année 2020. Celle-ci sera implantée sur la partie gauche de la chaussée, en direction de Pierrefeu, dans la continuité de la partie existante. Il est à noter que, dans le même temps, il sera procédé à l'aménagement d'un rond-point au niveau de l'entrée du Chemin des Génévriers et à la sécurisation des arrêts de bus.



Sur la RD 554, du rond-point des Arquets au carrefour de La Colette

Le Conseil Départemental a également prévu de réaliser sur cette portion de voie, un projet de pistes cyclables sous la forme de deux accotements sécurisés de 1m50, de part et d'autre de la chaussée, par busage des ruisseaux existants. Le dossier a également pris du retard, compte tenu des mêmes contraintes que précédemment, imposées par la Loi sur l'Eau, et liées à la création obligatoire d'un bassin de rétention de 580 m³. Une solution est également en cours de finalisation. L'achèvement du projet peut intervenir dans les prochains mois, ce qui peut permettre d'envisager le lancement des travaux dans le courant de l'année 2020.



ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU <http://eplc83.com>

Le Conseil Régional Provence -Alpes-Côte d'Azur et tous ceux qui sont conscients de l'intérêt vital du « **savoir-accueillir** », ont fixé les bases d'une entente et les principes de l'élan commun qui les anime. C'est la Charte de l'Accueil qui est affichée dans la salle des mariages de notre commune et dont nous reprenons ci-dessous de larges extraits.

« **Assimiler les différences venues d'ailleurs. L'accueil**, c'est cet autre soleil qui vient de votre cœur : le sourire. Un soleil qui n'a pas de prix et qui est le même pour tous.

Accueillir...c'est la force même de notre Région. C'est ce qui l'a faite si riche et si diverse. C'est l'histoire de son passé et de ses légendes. C'est la dynamique qui lui permet d'avancer. C'est la certitude de lui donner un avenir. C'est éteindre votre soif, mais aussi en faire naître d'autres, plus secrètes. C'est parler votre langue et vous faire connaître la nôtre. C'est parler pour répondre, pour informer, pour échanger.

Accueillir, c'est donner. C'est offrir un séjour agréable, fleurir la table, la chambre, disposer ce verre d'eau, ce brin de lavande qui savent dire « bienvenue » dans toutes les langues. C'est donner le meilleur de sa région à chaque visiteur. C'est donner ce que l'on sait, c'est donc connaître. C'est prendre par la main ce visiteur et le faire participer à la vie locale, lui faire partager nos coutumes et respecter les lois de notre environnement. Vous qui lisez cette Charte, apprenez qu'elle est signée de l'hôte qui vous reçoit et, dans la commune, de tous ceux qui vous accueillent ».

Gageons que cette Charte s'adresse à tous les accueillis, sans exception, en rappelant que l'Assemblée Nationale a assoupli, à une très large majorité, le « délit de solidarité » pour certaines personnes venant en aide aux migrants. Malheureusement les résultats des dernières élections européennes dans notre commune prouvent que le chemin est encore long pour que cette charte parle au cœur de tous.

Vos élus : **René Millot - Maguy Fache**

LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

RASSEMBLEMENT NATIONAL

lacraurassemblementnational@gmail.com

En avril 2019 une chaîne d'information faisait le bilan de l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques. L'exemple était un village de Haute Garonne. Il se disait que la plupart des installations n'avait jamais vu passer une seule voiture électrique. Deux utilisations en un mois sur la commune prise en exemple.

Mais une installation coûte 7500 € avec 15% à la charge de cette commune. 750 000 € sur toute la haute Garonne. Les causes de la non utilisation, le parc de voitures électriques n'est pas suffisant, mais c'est un pari sur l'avenir nous dit-on. Actuellement la voiture électrique représente 1% des véhicules vendus...

Or les quelques utilisateurs interrogés dans le reportage rechargent leur voiture à la maison car c'est moins cher. Sans parler des limites de capacités des batteries qui ne permettent pas de parcourir de grandes distances sur autoroute (dépourvues de bornes de charges) et dont le temps de charge rend ce genre de parcours très long. Qu'en est-il à La Crau ?

La fréquentation des deux points de charge est identique à celle décrite dans le reportage.

Un petit contrôle visuel permet de constater que ces bornes ne sont pas utilisées, que les quelques voitures électriques qui sont sur ces emplacements ne chargent pas. Les conducteurs doivent penser que ces places leur sont réservées pour leur stationnement, comme les places pour personnes handicapées.

D'autres voitures y sont garées mais visiblement elles ne sont pas électriques, à croire que la commune ne dépense pas assez en construction de parking...et que la police détourne le regard. Est-ce un pari sur l'avenir, comme le dit le reportage ?

Tant que les batteries seront incapables de soutenir plusieurs centaines de kilomètres, on peut en douter. Pour une utilisation régionale quotidienne, les utilisateurs des quelques voitures électriques feront la recharge à leur domicile. Alors, par un effet de mode, à La Crau on préfère dépenser l'argent du contribuable dans des installations inutiles.

Vos élus Rassemblement National vous souhaitent d'excellentes vacances.

Vos élus : **Dominique BRETINIÈRE - Didier CHAUVEL**

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JUILLET / AOUT 2019

ZONES	JUILLET	AOUT
ZONE 1 : Parc de La Moutonne L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 1 ^{er}	Lundi 5
ZONE 2 : La Pie / La Durande La Haute-Durande	Mardi 2	Mardi 6
ZONE 3 : Centre La Moutonne La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 4	Jeudi 1 ^{er}
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 5	Vendredi 2
ZONE 5 : Les Cougourdons Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 8	Lundi 12
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 9	Mardi 13
ZONE 7 : Rocade de l'Europe Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 11	Jeudi 8
ZONE 8 : Les Arquets Sud Les Levades / Les Goyes Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 12	Vendredi 9
ZONE 9 : Les Arquets Nord Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 15	Lundi 19
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 16	Mardi 20
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 18	Mercredi 21
ZONE 12 : Les Longues Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 19	Vendredi 16
ZONE 13 : La Gensolenne La Grassette / La Bastidette Le Mont-Redon	Lundi 22	Lundi 26
ZONE 14 : La Monache Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 23	Mardi 27
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 25	Jeudi 22
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 26	Vendredi 23

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

L'ÉTÉ DANS LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE TPM

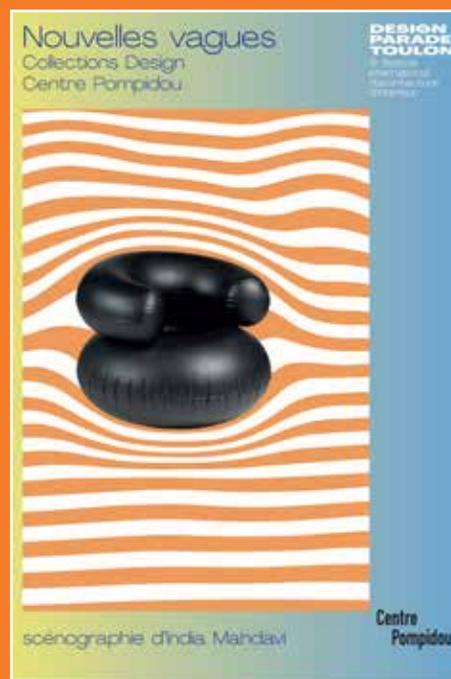
À la villa Tamaris, **Dominique Figarella** exposera ses peintures du 5 juillet au 15 septembre 2019. Ses tableaux sont à la taille de ses bras, ses jambes, sa corpulence : par rapport à son anatomie. Les couleurs y sont très importantes. Il utilise une écriture standard comme trame de fond car lorsqu'il peint, il a toujours des phrases dans la tête. **L'artiste cubaine Aconcha**, proposée par le Théâtre Europe, **investira le 2^{ème} étage de la villa Tamaris** du 9 juillet au 1^{er} septembre. Artiste multi facettes franco-cubaine (peintre, sculpteur, dessinateur, auteur-interprète, écrivain), née à la Havana Cuba, Aconcha s'inscrit dans la mouvance de l'art primitif contemporain, outsider Art, tant dans son œuvre picturale que dans sa musique. Elle puise sa créativité dans l'enchantement et le plaisir. Un concert cubain aura lieu le soir du vernissage.

La nouvelle édition du festival Design Parade se tiendra du 27 au 30 juin à Toulon et à Hyères. À Toulon, le festival d'architecture d'intérieur réunit plus de dix expositions à l'évêché, à la GaM (la Galerie des Musées) et dans un parcours en ville. Pour la première fois, **le Centre Pompidou montre ses collections de mobilier au Cercle naval.** Le tout jusqu'au 24 novembre. À Hyères, la villa Noailles présente jusqu'au 26 septembre des expositions de design.

Juillet 2019 marque la re-découverte de Châteauvallon, ses collines, ses jardins magnifiques. Venez assister dès la fin d'après-midi aux « **Crépuscules** », **spectacles gratuits dans les jardins** de Châteauvallon, participez aux « **Balades nature accompagnées** », prolongez ces plaisirs dans la tiédeur du soir en dégustant, au bar du Théâtre ou sur la terrasse, des plats gourmands, avant de vous installer pour **les « Nocturnes » dans l'amphithéâtre de plein air.** Et le 7 juillet, c'est « Dimanche en famille » avec brunch au menu !

Pour la 3^{ème} année consécutive, **le Liberté organise le Liberté Plage et vous donne rendez-vous fin août pour 3 concerts gratuits électro-pop immenses !** Le mercredi 28 août **Martin Solveig** ouvrira le festival, le jeudi 29 août ce sera **Lost Frequencies** et c'est **Eddy De Pretto** qui clôturera l'événement le vendredi 30 août. Chaque concert sera précédé de premières parties.

Nous vous attendons nombreux tout l'été !



HYÈRES, ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE A LA VOILE 2019

Les 18 et 19 juillet prochains, le Tour Voile passera par Hyères ! Au départ de Dunkerque le 5 juillet, il compte 5 étapes et fera son arrivée à Nice le 22 juillet. Cet événement, devenu incontournable dans le monde de la voile, réunit des régatiers français et étrangers qui s'affrontent lors de Stades Nautiques et de Raids Côtiers sur des Diam24OD, des trimarans monotypes de 7m25. Organisée plage de l'Aiguade, l'étape de Hyères offrira un plan d'eau avec les îles d'Or en toile de fond. Les spectateurs seront aux premières loges pour admirer le spectacle sportif. La première journée proposera un raid côtier (un parcours de longue distance, disputé au plus près des côtes, mêlant vitesse et stratégie pour les navigateurs) et la deuxième journée sera consacrée aux Stades Nautiques (enchaînements de régates courtes et au contact, à quelques mètres de la terre, mettant à l'épreuve les équipes sur leurs techniques de navigation), commentés en direct sous les yeux du public. La Super Finale se disputera ensuite à Nice où 8 équipes s'affronteront sur une ultime course dont les points seront doublés ; une course décisive depuis 4 ans pour le podium.

La Métropole TPM est dans la course, avec son bateau « Team Réseau IXIO/Métropole TPM ». En 2018, le Team Réseau IXIO s'est classé 1^{er} en catégorie jeune et 3^{ème} au classement. L'équipage est en partie composé de jeunes issus de la filière de formation TPM-COYCH. Deux d'entre eux, Sandro Lacan (skipper) et Jules Bidegaray (régleur), ont déjà porté les couleurs de la Métropole TPM au Tour de France à la Voile en 2013 et 2014 ainsi qu'à la GC32 TPM Med Cup en 2018.

+ d'infos sur www.metropletpm.fr ou www.tourvoile.fr



PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS PHOTO DE L'OPÉRATION GRAND SITE !

Dans le cadre de l'Opération Grand Site, la Ville d'Hyères et la Métropole TPM organisent jusqu'au 31 juillet 2019, un concours photo sur le thème « Les paysages du Grand Site de la Presqu'île de Giens et des Salins d'Hyères ». Pour valoriser et faire découvrir le patrimoine naturel et culturel sur le territoire, 4 catégories sont proposées : Mon paysage préféré du Grand Site, Les trésors cachés du Grand Site, Le Grand Site vu des hauteurs, Le Grand Site en mouvement. L'Opération Grand Site (OGS) est la démarche proposée par l'Etat et retenue par la Commune d'Hyères pour améliorer l'accueil des visiteurs et l'entretien du site classé de la Presqu'île de Giens, soumis à une forte fréquentation. Que vous soyez amateur ou professionnel, tentez votre chance !

+ d'infos sur www.metropletpm.fr



© Julien ORSINI

RETOUR EN IMAGES

MAI / JUIN 2019

Cérémonie commémorative Journée de la Résistance



Election de Miss La Crau 2019



Maelys,
Miss La Crau 2019 entourée de
Manon, 1^{ère} dauphine et de
Naomie, 2^{ème} dauphine

Fête des Voisins



Exposition de l'Atelier Couleurs du CCSC



A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019



FORUM DES ASSOCIATIONS ET FORUM DES PROS Samedi 7 septembre

Place Félix Reynaud et Boulevard de la République - de 9h à 18h

Une occasion unique de rencontrer en un même lieu les représentants de plus d'une centaine d'associations crauroises oeuvrant dans des domaines aussi variés que la culture, le sport, les loisirs, l'action sociale ou caritative, etc. Vous pourrez vous renseigner sur les activités proposées et vous inscrire pour l'année à venir. Animations gratuites et démonstrations ponctueront également cette journée.

Infos : Service de la Vie Associative - 04.94.01.56.80

Organisé en même temps que le Forum des Associations par l'asso des commerçants « Les Vitrites de La Crau », le Forum des Pros permettra aux professionnels adhérents de faire découvrir au public leur métier, leurs services et leur savoir-faire.

Infos : www.vitrinesdelacrau.com ou Facebook et Instagram « Les Vitrites de La Crau »



INAUGURATION DU PARC DU BÉAL Samedi 14 septembre

Les Crauroises et les Craurois sont invités à venir découvrir leur nouveau Parc du Béal, lors de cette inauguration officielle. Voici le programme des festivités :

- ✓ de 10h à 13h30 : animations pour les enfants
- ✓ 11h : discours protocolaire et inauguration avec lâcher de ballons
- ✓ de 11h30 à 13h30 : apéro-concert (ambiance pop et années 80)



SALON MULTI COLLECTIONS Dimanche 15 septembre

Espace Culturel Maurric - de 9h à 18h
Entrée gratuite

Organisé par la Section Philatélie du Cercle Culturel



AGENDA

Social Craurois (CCSC)

Cette 9^{ème} édition rassemblera cette année encore une grande diversité de collections, des plus traditionnelles (philatélie, numismatique, cartes postales anciennes, médailles, minéraux, livres anciens, vinyles...), au plus originales (muselets, fèves, jouets, poupées, vieux outils, balances, modélismes ferroviaires...).

Infos : 04.94.66.25.30 ou 06.80.46.17.31



FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE Vendredi 20, Samedi 21 et Dimanche 22 septembre

Centre-ville de La Crau

Organisé par l'Association Prise de Fête

Une 9^{ème} édition haute en couleurs de cette grande manifestation phare se prépare ! Lors de ces 3 jours de fête et de spectacles gratuits, vous retrouverez avec plaisir tous les univers que vous appréciez : cirque, danse, musique, spectacles jeune public, manèges, etc., mais également bien d'autres surprises !...

Programme détaillé et infos :

www.villedelacrau.fr et Facebook « Festival des ARTS de La RUE de La Crau », dès le début du mois de septembre



AFRIQUE EN SCÈNE Vendredi 27 septembre

Espace Culturel Maurric - 20h30

Spectacle « Quand la danse mandingue parle... » (C^{ie} Sabou de l'association Traid'Union France-Guinée)

Organisé par l'Association D'Keng Taoré au profit de la scolarisation de collégiens au Burkina Faso

Sur des mélodies ancestrales, la Cie Sabou vous conte en danse et en musique les légendes mandingues, pérennisant ainsi la transmission de leurs valeurs humaines et de leur histoire artistique.

Tarif : 10 € (5€ jusqu'à 16 ans)

Réservations : lors de la permanence à l'Office de Tourisme, le mercredi 25 septembre, de 10h à 12h et de 15h à 17, ou directement sur place

Infos : 06.03.68.69.17 ou 06.10.91.88.20

ETAT CIVIL

Naissances

Ilana SOTO DALMASSO
Emma VITALIS
Maély YGORRA
June ROY GARCIA
Joshua DÉNÉ
Ezra MARTIN
Sacha PIXANA ANNETTE
Kathleen CAPALDI
Anna SIREDEY BOUTY
Lisandre KREBS
Macéo BELTRAME
Lilio BELTRAME
Emma MOREAU

Mariages

Cédric CORDIER et Elodie HOAREAU
Stéphane PACROS et Céline MAGINOT
William RAHAL et Candice GORRIN
Benoît COPROS et Sylvie LEMOINE
Didier BOYET et Magalie DYBIEC
Jérémy RAY et Jennifer ANDRAL-SARTRE
Eric TILLOUX et Aline TALAGRAND
Philippe SCHIANO DE COLELLA et Barbara MENOUE
Jérôme CAVALIER et Anna LYTWINI
Eric BERGON et Magali SARRASI
Loris LAROCHE et Camille FAUVART
Dimitri LANNAUTE et Julie DORANCE
Richard CASSAGNE et Nathalie BACINO
Jonathan BERNARD et Marie-Lou TONIN
Romain DIVE et Julia CLIMENT

Décès

Madeleine LOEUILLET veuve LEBAS
Christiane GUEIRARD épouse ANTOINE
Christiane BONACORSI épouse GELAS
Damien MASSON
Pierre ALLEGRO
Madeleine DAVAL veuve DANIS
Aimée LUNEAU veuve JACOB
Marie Thérèse ESCOBAR
Simone AUDIBERT veuve ROQUEBRUN
Henri GOLLA
Francine DOORNAERT veuve LIBOUREL

EN BREF

PERMANENCES VEOLIA

La société VEOLIA sera présente en Mairie, de 13h30 à 16h30, les dates suivantes :

- ✓ mercredi 31 juillet
- ✓ mercredi 7 août
- ✓ mercredi 14 août
- ✓ mercredi 21 août

Lors de ces permanences, vous pourrez notamment obtenir tous les renseignements utiles concernant votre facture d'eau.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez cet été de votre domicile ? Avant de partir en vacances, vous pouvez signaler votre départ au Service de Police Municipale de La Crau, dans le cadre de l'opération Tranquillité Vacances. Une surveillance gratuite sera ainsi effectuée durant votre absence (2 mois maximum), avec des passages quotidiens devant votre domicile.

Pour bénéficier de ce service, il convient d'en faire la demande au moins 48h avant votre départ. Vous pouvez télécharger le formulaire de demande en ligne, sur le site www.villedelacrau.fr (rubrique Démarches / Police Sécurité) et le déposer dûment complété et signé en Mairie, au Service de Police Municipale.

LES BONNS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Attention ! En cas de vacances interrompues, veuillez bien à prévenir le service de votre retour anticipé.

Infos : Police Municipale de La Crau - 04.94.01.56.81

LES INFOS DE L'ASSOCIATION ISIS ANIMATION CRAU- ROISE

Ci-après le programme prévisionnel des séjours et sorties prévues par l'association en 2020 :

- ✓ **Du 16 au 19 janvier 2020** : Séjour « Soldes à Barcelone » (4 jours/3 nuits)
 - ✓ **Mars 2020** : Journée à Nice avec visite du marché Soleya, du vieux Nice et de la confiserie Florian (un samedi à définir)
 - ✓ **Du 7 au 10 mai 2020** : Séjour en Andorre avec centre thermal (4 jours/3 nuits)
 - ✓ **16 mai 2020** : Journée à La Fignonette (Aix-en-Provence)
 - ✓ **Du 6 au 10 juin 2020** : Séjour à Santa Susanne en Espagne (5 jours/4 nuits hôtel 4 étoiles)
 - ✓ **Du 4 au 11 octobre 2020** : Séjour au Portugal avec Saint Jacques de Compostelle et excursion bateau sur le Douro (8 jours/7 nuits)
 - ✓ **31 octobre ou 1^{er} novembre 2020** : Journée « Huitres à volonté » à Bouzigues (date à préciser)
- Infos** : 06.63.11.02.87
Isis.animation.jeunes@gmail.com
www.isis.animation.fr
Facebook/ISIS Animation Crauroise

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

CONCOURS PHOTO : « Les énergies du Var »

L'Agence des politiques énergétiques du Var organise un jeu concours photo intitulé « Les énergies dans le Var », dans le but de promouvoir les économies d'énergie réalisables grâce aux écogestes à l'échelle varoise.

Les participants doivent envoyer leur(s) œuvre(s) avant le 8 septembre 2019 minuit, par e-mail à l'adresse suivante : animation@cofor83.fr.

Vous pouvez envoyer une photo par personne pour chacun des 4 thèmes suivants :

- ✓ L'énergie en Noir et Blanc
- ✓ Les objets éco-responsables dans l'environnement
- ✓ L'énergie d'hier et de demain
- ✓ L'énergie dans le Var

Date limite de participation : le 8 septembre 2019

Règlement du concours : www.cofor83.fr

(rubrique Agenda de l'Agence des politiques énergétiques du Var)

Infos : 04.94.99.17.24 ou animation@cofor83.fr



Monique MARY nous avait raconté le début de sa carrière professionnelle, en voici la suite.

Jean-Pierre, mon mari, travaillait depuis quelques temps au Collège d'Enseignement Secondaire, on disait C.E.S., qui est aujourd'hui le Collège du Fenouillet. Il a été affecté à la conciergerie, ce qui m'a valu d'être embauchée avec lui car il fallait un couple pour ce travail, pour assurer une présence tous les jours de 6H à 21H, dimanche compris, à cause de l'internat. Le bon côté, c'est que, faisant partie de l'Education Nationale, académie de Nice à l'époque, nous avons bénéficié des vacances scolaires.

Mon mari et moi avons dû aller habiter dans le collège alors qu'il était encore en construction. Nous logions dans une minuscule chambre de surveillant du futur internat, avec pour tout mobilier un matelas posé par terre. La directrice avait également emménagé dans son appartement situé dans le même bâtiment à l'étage au-dessus. Elle nous aimait bien, je crois, mais elle nous rendait fous. Pendant toute la durée des travaux, elle exigea que nous soyons présents dans l'école, même le weekend, alors qu'il ne s'y passait rien. Nous étions jeunes, aimions sortir, faire la fête mais ça n'était guère possible parce qu'elle nous surveillait. Parfois, le samedi soir, on s'échappait discrètement, poussant notre automobile, une 4L, de l'entrée du collège où elle stationnait, jusqu'au bout de la rue où nous pouvions la mettre en marche sans qu'elle nous entende. Monsieur PIVETEAU, le garde municipal que nous avions mis au courant, nous avait proposé d'intervenir au cas où la directrice l'appellerait à cause d'un feu. Le vendredi en fin journée, les ouvriers qui travaillaient à la construction du collège brûlaient tous les débris dont ils voulaient se débarrasser avant de partir. Ils allumaient un grand feu au milieu de la cour, laissant un gros tas de cendres qui mettait des heures à se consumer. Les jours de Mistral, des braises qui couvaient tranquillement pouvaient naître des flammes impressionnantes. Il n'y avait aucun danger mais ça n'était pas l'avis de la directrice qui nous tirait parfois du lit en pleine nuit : « Il y a le feu, Monsieur MARY, il faut aller l'éteindre ! ». La maudissant, nous descendions dans la cour, équipés de seaux pour jouer aux pompiers sans toujours venir à bout des flammes. Ce manège a cessé quand Monsieur SCIORATO, l'intendant, a intégré son appartement dans le collège, au rez-de-chaussée du même bâtiment. Un soir, énervé par l'attitude de la directrice, il intervint, hurlant des propos peu flatteurs à l'adresse de celle qui nous surveillait de sa fenêtre, et dont les volets se sont refermés dans un claquement bruyant. Grâce à lui, nous n'avons plus jamais été embêtés par la directrice à cause des feux de chantiers.

Le C.E.S. a été mis en service en 1965. Il n'avait pas la même allure qu'aujourd'hui. Seuls existaient les deux bâtiments

principaux séparés par le passage qui donnait l'accès à la cour depuis le portail d'entrée. Ils bordaient sur deux côtés l'immense cour de récréation prolongée au sud par un terrain vague où se trouvait le gymnase qui ne sera achevé que bien des années plus tard. Il y avait plus d'élèves qu'actuellement, jusqu'à un millier, parfois plus, parce que les communes voisines ne possédaient pas de structures équivalentes. Tous les jours, de nombreux bus se rendaient à Carqueiranne, au Pradet, à Collobrières, pour transporter les élèves. Le lundi matin, un autre arrivait de la Tour Fondue avec ceux qui vivaient à Porquerolles parce que c'était le seul collège du Var à posséder un internat où étaient logés cent soixante internes. Ils venaient de villes éloignées, des îles de Porquerolles, du Levant, et même des Antilles ou de Madagascar. Les élèves originaires des territoires d'outremer ne pouvaient évidemment pas repartir chez eux le week-end, donc l'internat était ouvert sept jours sur sept ce qui nous obligeait à être présents nous aussi. Nous n'avons heureusement pas eu beaucoup de problèmes avec les internes, à part une fois ou deux d'entre eux s'étaient échappés pendant la nuit en descendant de l'étage par la gouttière. Ça avait fait un sacré ramdam lorsque nous nous sommes rendu compte de leur

disparition. Mon mari et une autre personne s'étaient mis aussitôt à leur recherche, pour les retrouver à Hyères au Golf Hôtel quelques heures plus tard. A l'internat, il y avait beaucoup de malheureux, j'étais un peu leur seconde maman.

Au fil des années, j'ai vu le changement de comportement des élèves qui sont devenus mal élevés, ce qui contrastait avec la discipline des premières années. Dans ces années soixante, ils devaient porter des blouses avec le nom brodé sur la poitrine, jaunes ou roses pour les filles, bleues pour les garçons avec chemise et cravate pour ceux-ci. Malheur à celui dont la tenue n'était pas correcte ou qui avait les mains sales, la directrice ne manquait pas de le débusquer. Tous les matins, penchée à sa fenêtre, elle surveillait la cour, repérant celui dont l'attitude lui déplaisait ou dont la blouse était mal boutonnée à qui elle hurlait : « Toi, je veux te voir ! » ce qui était la promesse d'une punition. Lorsqu'elle se déplaçait dans les couloirs, le bruit sec de ses talons signalait son arrivée aux élèves qui ne faisaient pas les malins. Elle était très crainte, aussi bien des collégiens que du personnel. En réalité, c'était une personne très « raide », mais qui avait bon cœur.



Ce jeune footballeur s'amuse dans la cour du C.E.S. encore recouverte en partie d'herbe dans sa partie sud. Derrière lui, on distingue la partie réservée aux élèves où sont plantés des acacias, puis les bâtiments, avec l'entrée dans le collège et la loge du concierge.



Monique, à gauche, pose sur cette photo datant de 1984. La neige recouvre la cour du collège où apparaît à l'extrême droite l'extrémité du bâtiment où se situe le logement de l'intendant, et à gauche, des préfabriqués abritant des classes. Ceux-ci ont été installés quelques années après la mise en service du collège. Tout à fait au fond, on voit les immeubles des « Tridents ».



APPLICATION CITOYENNE

*Soyez acteur
de votre
cadre de vie*



 ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE

Télécharger dans
 l'App Store

DISPONIBLE SUR
 Google Play



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Juillet - Août 2019

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : ADREXO - 04 94 30 22 10

Imprimé à 9000 exemplaires